

AFFICHÉ  
LE 20/12/2022

2022/.....

Parafe

**DELIBERATION N°328**

**OBJET : SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE LOCATIONS DE SALLES ET SPECTACLES (BUDGET ANNEXE 05).**

ENTENDU l'exposé de Cyril GHOZLAND, Adjoint au Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction M 14 ;

VU le budget primitif et les décisions modificatives du budget annexe locations de salles et spectacles (budget 05) ;

VU l'avis de la commission des Finances, Budget ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de verser une subvention au budget annexe locations de salles et spectacles (budget annexe 05) ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**DECIDE** le versement d'une subvention du budget principal de la commune au budget annexe locations de salles et spectacles (budget annexe 05) d'un montant de 360 000.00 euros pour l'année 2022.

Délibération adoptée par :

- ✓ 31 voix Pour : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick Salmon, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaï TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.
- ✓ 3 Abstentions : Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022

La secrétaire de séance,  
Christine FLECK



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022

Le Maire,  
Jean-François ONETO.



2022/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	23
Absents :	12
Pouvoirs :	11
Votants :	34

Convoqués le : 5 décembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux-le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

**PRESENTS** : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Jysiane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Laëtitiya DEVRIENDT, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

**ABSENTS EXCUSES** : Madame Isabelle DUPUIT, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

**ABSENT NON EXCUSE** : Madame Virginie NOTTOLA

<b>POUVOIRS DE</b> :	Madame Isabelle DUPUIT	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Patrick Salmon
	Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Madame Chantal LAÏK	à	Madame Suzanne BARNET
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
	Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SOLGADO LOPES
	Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Béatrice LAINÉ
	Monsieur Malek BENSAL	à	Madame Valérie BOURGUIGNON
	Monsieur Jean-Jacques TSANGA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Il est à noter que Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA est sorti pendant la délibération n°2 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2021) et est revenu avant le vote de la délibération n°3 (Approbation du rapport de la CLECT 2022).*